

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 1

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr^{es}se



canton
de berne

Thoune déclare la guerre aux poux

La ville de Thoune a décidé de déclarer la guerre au poux. Au cours d'une conférence de presse, la municipalité a révélé qu'elle envisageait de mener une campagne systématique avec l'aide des instituteurs et des médecins des écoles. C'est récemment que les poux se sont fait remarquer dans différentes écoles, au grand désagrément des écoliers. Des circulaires ont donc été envoyées aux parents et des directives données au corps enseignant. Un instituteur qui remarquera un de ses élèves en train de se gratter la tête en classe devra en informer les parents tandis que l'écolier sera examiné par le médecin scolaire qui au besoin le dispensera des cours. On a tenu cependant à rassurer parents et instituteurs en précisant qu'il n'y avait aucune honte à se découvrir des poux. En effet un voyage dans des pays lointains suffit de nos jours pour que ce pédiculide trouve refuge dans la chevelure. (A.T.S.)



16

moderne à l'université de Fribourg, remettra 3 prix au meilleurs projets, le 1^{er} prix étant doté de 2.500 francs. En outre, tous les projets présentés seront exposés.

La politique menée actuellement dans le canton de Fribourg vise à développer le système des concours. Ceux-ci, a relevé M. Chatton, doivent permettre à chaque artiste de s'exprimer et donner aux amateurs la possibilité de voir leurs œuvres exposées. Il serait mal venu, a-t-il souligné, de consacrer des sommes énormes pour l'entretien d'un patrimoine et de ne rien donner pour la création (A.T.S.)

canton de fribourg

Concours d'idées pour la réalisation de vitraux

En vue de favoriser la création d'œuvres d'art contemporain dans les édifices publics, la commission cantonale fribourgeoise des monuments historiques patronne un concours pour la réalisation des vitraux de l'église d'Ursy (fr). Cette église paroissiale néo-gothique date de 1869. Elle a été restaurée extérieurement en 1976 et le conseil paroissial a décidé cette année de restaurer également l'intérieur.

Tous les artistes suisses et étrangers intéressés peuvent déposer leurs projets jusqu'au 15 novembre prochain. Afin de garder un accord avec l'esprit néo-gothique de l'église, les paroissiens d'Ursy (paroisse de 1270 âmes qui regroupe 7 communes) souhaitent, dans la nef une expression figurative. M. Etienne Chatton, conservateur des monuments historiques du canton, a relevé que les paroissiens rejoignent en cela un renouveau stylistique sensible dans certaines expositions récentes. Un programme iconographique a également été préparé. Celui-ci n'a cependant aucun caractère impératif. Un jury, présidé par M. Fugglister, professeur d'histoire de l'art

Centenaire de la mort de Louis Favre

Des délégations venues d'Airolo et de Goeschenen ont participé récemment à Chêne-Bourg (Genève) aux fêtes marquant le centième anniversaire de la mort de Louis Favre, l'homme qui creusa le tunnel du St-Gothard, né dans cette commune en 1826. Des allocutions ont été prononcées par le maire de Chêne-Bourg, M. Jean-Paul Chérix, et par le conseiller d'Etat Guy Fontanet.

Ayant une formation de charpentier, Louis Favre s'était spécialisé dans les travaux du génie, et il a notamment participé au percement du tunnel de Chexbres. Mais c'est dans la direction des travaux du St-Gothard qu'il se fit surtout connaître et estimer, s'étant heurté à de nombreuses difficultés imprévues. Surmené, il mourut subitement dans le tunnel, à l'âge de 53 ans, sept mois avant l'achèvement de l'ouvrage. (A.T.S.)

Stimulateurs cardiaques surveillés par téléphone première suisse à Genève

Grâce à l'initiative prise à la polyclinique de médecine et au centre de cardiologie de Genève, les porteurs de stimulateurs cardiaques peuvent faire contrôler leur appareil sur un simple coup de téléphone, ce qui constitue une première en Suisse.

Placé sous la peau du thorax ou de l'abdomen et relié au cœur, le stimulateur cardiaque qui n'est pas plus grand qu'une boîte d'allumettes a pour but de maintenir une fréquence cardiaque suffisante chez les malades dont le cœur aurait tendance à battre à un rythme trop bas. On en implante en Suisse plus de 1.200 chaque année. L'appareil qui fonctionne généralement grâce à une pile au lithium doit cependant être contrôlé fréquemment, car les piles n'ont pas une durée illimitée. Le service de surveillance par téléphone qui a été mis en place à Genève entend justement faciliter ces contrôles, les patients dont la moyenne d'âge est d'environ 75 ans ayant en effet souvent de la peine à se rendre à l'hôpital.

La méthode appliquée à Genève est très simple. Le patient appelle le centre de cardiologie à une heure et à un jour fixés d'avance. Il place un petit appareil émetteur à la hauteur de stimulateur et y applique ensuite le microphone du combiné téléphonique. L'activité du stimulateur cardiaque est alors transmise au récepteur de l'hôpital où les spécialistes du centre de surveillance peuvent s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil. Les consultations par téléphone ont également l'avantage d'être plus courtes, puisqu'elles ne durent que 5 à 10 minutes contre 40 minutes à l'hôpital.

Selon la société suisse de médecine interne, le bilan de cette expérience est déjà encourageant. Il faut cependant souligner que ce type de surveillance ne fait que compléter les contrôles médicaux et qu'il ne saurait les remplacer.

(A.T.S.)

Concours d'idées pour un musée de la Croix-Rouge

Un concours d'architectes va être lancé par le comité international de la Croix-Rouge pour trouver la conception d'un musée de la Croix-Rouge, qui pourrait être construit près du siège du C.I.C.R., à l'avenue de la Paix, où un terrain est mis gratuitement à disposition par l'Etat de Genève. Ce bâtiment serait financé par diverses sources, à l'exclusion des fonds destinés aux activités du C.I.C.R., et une fois achevé, le musée serait propriété d'une fondation.

Il n'y a pas d'institution de ce genre à Genève et souvent, les visiteurs qui se rendent au siège du C.I.C.R. repartent déçus pour cette raison. C'est pourquoi M. Laurent Marti, du CICR et d'autres personnes dont l'écrivain Nicolas Bouvier, ont lancé l'idée d'une présentation moderne et vivante de l'histoire de la Croix-Rouge, qui rendrait service non seulement aux touristes, mais encore aux écoliers, aux étudiants, aux militaires, aux spécialistes du droit humanitaire, et finalement à un large public qui connaît mal la Croix-Rouge. L'itinéraire de la visite se terminerait sur un centre audio-visuel où, en fonction de l'actualité du jour, on expliquerait aux visiteurs ce que fait la Croix-Rouge lorsqu'elle est confrontée à un conflit.

La surface prévue est de 3.000 mètres carrés, sur deux étages,

en partie souterrains. Le budget prévoit une dépense de quelques millions de francs, somme relativement modeste pour un musée moderne mais qui, a dit M. Marti au cours d'une conférence de presse, devrait permettre de réaliser quelque chose d'aussi attrayant que, par exemple, le musée d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds. Ouvert aux architectes genevois et à quelques architectes suisses invités, le concours se terminera en février.

(A.T.S.)



A Genève : autocar et hôtel permettent aux handicapés de voyager

Genève est une ville qui s'est de tout temps préoccupée de l'accueil réservé aux voyageurs de passage ou en séjour dans la cité. C'est pourquoi les hôtels y sont nombreux, confortables, soignés, et ce vaste éventail permet à chacun de choisir le mode d'hébergement qui convient à ses goûts ou ses besoins.

Parmi les voyageurs, certains se déplacent avec difficultés, dans des chaises roulantes et c'est pourquoi Genève, soucieuse de leur bien-être, offre à ces hôtes la possibilité de loger dans un hôtel spécialement aménagé à leur intention. Il s'agit de l'hôtel « Le Grenil », situé à quelques minutes du centre de la ville (7, av. Ste-Clotilde). Son équipement est parfaitement adapté aux déplacements des personnes handicapées : largeur des portes, hauteurs des interrupteurs, accès facile à l'ascenseur. Les douches sont munies de sièges spéciaux, des toilettes complétées d'un lavabo et d'un miroir mobile ont été conçues en tenant compte des difficultés des grands handicapés.

Lors de la construction, il a été prévu une protection anti-incendie très poussée, soit dans le choix des matériaux, soit dans les dispositifs d'alarme répartis dans l'immeuble. Un restaurant, une terrasse ensoleillée pendant la belle saison ainsi qu'un petit théâtre très actif animent agréablement cet établissement.

Il est en outre possible aux personnes handicapées de voyager en toute sécurité dans un autocar que DUPRAZ (à Soral/Genève) a ingénierusement aménagé : 15 chaises roulantes peuvent être fixées par un dispositif spécial permettant d'ancre les roues au sol.

C'est à la suite d'un accident de voiture d'un de ses amis que M. DUPRAZ comprit la nécessité de faire quelque chose pour les gens — de plus en plus nombreux hélas — incapables de marcher. Etant à la tête d'une maison de transports par autocars, il était d'autant plus réceptif à ce genre de problème et après bien des recherches, mit au point ce dispositif. Il consacra alors un de ses cars à des transports beaucoup moins commerciaux, mais animé de sentiments d'entraide et d'amitié.

Cette intéressante invention brevetée est caractérisée par l'insertion dans le sol du véhicule d'un ou plusieurs profilés métalliques disposés en direction transversale par rapport à la position du fauteuil roulant et posé de manière à ne pas entraver la surface plane du sol ; le dispositif est pourvu d'organes d'ancrage librement déplaçables le long de ces profilés et aptes à bloquer les roues du fauteuil roulant en les fixant au profilé et donc au sol du véhicule. On peut envisager de l'installer dans une voiture, un autocar, une voiture de chemin-de-fer ou un avion. Dans

cet autocar, 15 places assises sont prévues pour les personnes accompagnant les malades. Une rampe mobile, pliable, permet de monter dans le véhicule sans aucune difficulté.

L'initiative de P.A. DUPRAZ permet enfin à des infirmes ou des accidentés, souvent confinés dans un espace restreint depuis parfois de longues années, de goûter aux joies des voyages et à la découverte de nouveaux horizons. (A.T.S.)

canton de neuchâtel

Neuchâtelois à l'honneur chez Sandoz

L'actuel président d'honneur de la maison Sandoz SA, M. Charles Maurice Jacottet, Neuchâtelois a fêté le jubilé des cinquante ans de service dans cette entreprise. Le Neuchâtelois est entré chez Sandoz en 1929 comme comptable où il a poursuivi sa carrière. En 1960, il a été élu au Conseil d'administration qu'il a présidé de 1968 à 1976.

Lors de sa retraite, M. Jacottet a été élu président d'honneur de l'entreprise chimique.

(A.T.S.)

canton de lucerne

Inauguration du Musée Hans Erni

En présence de plus de 500 invités parmi lesquels le président de la Confédération, M. Hans Huerlimann, les ambassadeurs de l'Union soviétique et de l'Inde et de nombreuses autorités a eu lieu à Lucerne l'inauguration du musée Hans Erni intégré à la Maison suisse des transports. Près de 200 œuvres de l'artiste suisse bien connu sont exposées dans les nouveaux bâtiments qui viennent d'être terminés et qui sont l'œuvre de l'architecte genevois J.-M. Ellenberger.

Dans son allocution, le président de la Confédération a déclaré que ce musée, au milieu d'un espace consacré au progrès humain, constitue un havre de paix dans lequel, le visiteur est appelé à la réflexion et la rencontre. Le président de la Maison suisse des transports, l'ancien conseiller fédéral Ludwig von Moos et le peintre Hans Erni ont également pris la parole lors de cette journée d'inauguration.

(A.T.S.)

canton de thurgovie

Le peintre Roesch est mort

L'artiste-peintre Carl Roesch, qui était âgé de 95 ans, est décédé à Diessenhofen (tg). Après avoir fait un apprentissage de serrurier, il s'est tourné vers la peinture, ses sujets étant surtout les habitants et les paysages de la Thurgovie. Il y a quelques années, l'artiste avait reçu le prix de la culture du Canton de Thurgovie.

(A.T.S.)

canton du tessin

Mort de l'écrivain tessinois Plinio Martini

L'écrivain tessinois Plinio Martini est décédé après une longue maladie dans sa maison de Cavergno (ti), à l'âge de 56 ans.

Martini, qui exerçait la profession d'instituteur à l'école de son village, était l'un des principaux romanciers tessinois contemporains. Ses œuvres les

plus importantes sont « Il fondo del sacco » (le fond du sac, roman sur l'émigration dans le Val Maggia, et « un requiem per la zia Domenica » (requiem pour tante Dominique). (A.T.S.)



Suisse primitive Une économie saine pour une population jeune

Un marché en évolution, une structure industrielle équilibrée et un pouvoir d'achat en progression : la Suisse centrale se porte économiquement bien. C'est du moins ce que révèle une étude effectuée en Suisse primitive à la demande de Publitas, Lucerne.

L'économie de Suisse centrale est saine, conclut l'étude qui précise que la structure industrielle équilibrée a permis à cette partie de la Suisse de mieux supporter la récession que les autres régions. Le taux de chômage qui s'élève à 3,9 pour mille pour l'ensemble de la Suisse, n'atteint dans cette région que 1,7 pour mille. Le volume de construction qui a baissé de 49 pour cent dans l'ensemble du pays, n'a diminué que de 33 pour cent en Suisse centrale.

D'autre part, le nombre de naissances est plus élevé dans cette partie de la Suisse. La croissance de la population y est de 3,3 pour cent à partir de 1970 alors que pour l'ensemble du pays, la progression n'est que de 1,1 pour cent. Les personnes de moins de 25 ans représentent le 44,3 pour cent de l'ensemble de la population alors que pour l'ensemble de la Suisse elles ne sont plus que le 38,7 pour cent. (A.T.S)



Les petits Valaisans apprennent la musique gratuitement

Sympathique initiative que celle qui a été prise en ville de Martigny par faciliter l'étude musicale aux jeunes. En effet, de nombreux parrains ont répondu à l'appel lancé par l'harmonie municipale, parrains qui financent les cours donnés ainsi gratuitement à tous les jeunes qui s'intéressent à la musique instrumentale : ces jeunes garçons ou filles, généralement âgés de 10 à 15 ans, peuvent ainsi suivre des cours dans l'école de musique de Martigny. Ils reçoivent ensuite à titre de prêt un instrument de musique. Ils peuvent prendre rang avec les aînés dans l'harmonie. Les plus doués peuvent continuer leur formation au conservatoire même.

Beaucoup d'anciens musiciens, amis des arts et mécènes divers soutiennent ainsi cette initiative prise par l'harmonie.

(A.T.S.)

Les futurs guides péruviens ont terminé leur formation en Suisse

Avec le Cervin comme plat de résistance — vaincu, nous dit-on, par une arête qu'aucun guide suisse n'avait encore franchie cette saison — les onze montagnards péruviens venus en Suisse pour être formés au dur métier de guide ont terminé leur stage de deux mois. Ces onze péruviens triés sur le volet dans les Andes ont reçu aux Mayens-de-Sion, en présence de nombreuses personnalités, le certificat désiré. Ce certificat leur permettra à Lima de recevoir des mains du Gou-

vernement le diplôme officiel de guides de montagne. Huit des onzes péruviens ont obtenu des résultats en tout point comparables à ceux exigés des futurs guides suisses. Les trois autres devront sans doute parfaire leur formation au Pérou avant d'obtenir leur diplôme.

On sait qu'en 1977 déjà, la Confédération par le service de la coopération au développement et de l'aide humanitaire du Département politique fédéral répondait favorablement à une requête adressée par l'association des guides de montagne de Suisse. Cette association entendait déclencher une opération originale consistant à former dans notre pays des guides qui demain seraient capables de conduire alpinistes ou touristes dans les montagnes péruviennes. En effet, nombreuses sont les personnes qui désirent gravir les sommets du Pérou où l'on compte près de 30 cimes culminant à plus de 6.000 mètres. Malheureusement il n'existe aucun guide patenté actuellement au Pérou.

Le guide Valaisan Camille Bournissen, d'Arolla, vice-président de l'association des guides suisses, fut envoyé dans les Andes pour établir des premiers contacts. Onze Péruviens, montagnards chevronnés, furent ainsi choisis et vinrent passer deux mois en Suisse où ils suivirent les cours d'aspirants guides puis de guides tels qu'exigés dans les Alpes.

(A.T.S.)

Les soixante quinze ans de Ciba-Geigy à Monthey

La grande entreprise Ciba-Geigy, Monthey a fêté en 1979 ses 75 ans d'existence. La manifestation s'est déroulée par un temps splendide en présence de plusieurs membres du

Gouvernement valaisan, des autorités de Monthey et des cadres de Ciba-Geigy entourant M. Louis von Planta, président du Conseil d'administration.

Les festivités furent marquées tout d'abord par des discours prononcés dans la nouvelle halle polyvalente de Monthey par MM. von Planta, Zufferey, président du Gouvernement valaisan, Kehlstadt, directeur de Ciba-Geigy, Monthey et Defere, président de Monthey.

En fin de matinée eut lieu la remise par l'entreprise d'un imposant monument offert à la ville de Monthey. L'œuvre, une sculpture monumentale placée dans la halle de la patinoire couverte, est due à l'artiste valaisan Jean-Jacques Putallaz de Monthey.

Nous resterons une entreprise suisse

Dans son discours M. Louis von Planta a notamment déclaré : « l'industrie chimique est en Suisse une de celles qui est le plus orientée vers l'exportation. La production des usines suisses de Ciba-Geigy est pratiquement destinée, dans son intégralité, à l'étranger. L'industrie chimique se trouve donc confrontée à tous les problèmes qui se posent aux exportateurs suisses, à savoir le protectionnisme croissant, les difficultés de paiement des pays qui constituent ses débouchés, la confusion qui règne sur les marchés de devises et l'appréciation d'une concurrence sans merci. On se pose de plus en plus la question — l'opinion publique s'en mêlant — de savoir combien de temps encore l'industrie chimique suisse pourra produire en Suisse et quand arrivera le moment où elle devra transférer ses centres de production à l'étranger. Je voudrais saisir l'occasion qui m'est

offerte pour me prononcer sur ce sujet, encore que je ne puisse me faire le porte-parole de l'industrie chimique suisse dans son ensemble — je n'exposerai donc que le point de vue de Ciba-Geigy.

Pour un jugement sur le développement à venir, nous devons nous inspirer de la situation existante et la mettre en parallèle avec nos objectifs.

Ciba-Geigy est une entreprise qui écoule environ 98 % de sa production sur les marchés étrangers, tout en continuant à maintenir près de 40 % de sa capacité productive en Suisse, où sont également engendrés deux tiers environ des frais de recherches. Ces chiffres montrent que nous sommes fortement ancrés en Suisse, tant sur le plan de la recherche que de la production, mais que nous sommes aussi fortement tributaires des exportations. Pour notre firme, celles-ci représentent en valeur près de 10 % de l'ensemble des exportations suisses et sont supérieures aux exportations de toute l'industrie horlogère dont il est si souvent question de nos jours. Nous pouvons donc, à bon droit, définir notre entreprise comme une entreprise suisse active sur tous les marchés internationaux.

Notre conseil d'administration et notre conseil de direction ont la ferme résolution de garder à la société son caractère helvétique. Il s'ensuit que nous serons à l'avenir obligés de maintenir en Suisse de larges activités de recherche et de production. Nous agissons de la sorte, persuadés que la Suisse est un emplacement favorable pour la recherche comme pour la production.

Nous disposons dans notre pays de bonnes écoles et d'une main-d'œuvre conscientieuse, de même que nous avons

réussi à sauvegarder la paix sociale. Nous ne pourrons cependant demeurer une entreprise suisse que si nous réussissons à financer en Suisse les frais entraînés par ces activités. Les transferts de fonds de nos sociétés affiliées à l'échelle mondiale ne suffisent pas à cette tâche, car ils sont souvent incertains et chargés de gros risques. C'est pourquoi nous avons besoin, en Suisse également, d'un commerce de marchandise sain, entretenu notamment par les centres de production suisses où ces marchandises sont fabriquées ». Quant à M. Antoine Zufferey, il a souligné dans son allocution le profond désir du canton du Valais de poursuivre son industrialisation, la compréhension de sa population pour les problèmes de ceux qui doivent produire et le climat social remarquablement serein que connaît le canton. (A.T.S.)

Près de 14 000 personnes « envahissent » Ciba-Geigy à Monthey

A l'occasion du 75^e anniversaire de sa filiale de Monthey, l'entreprise Ciba-Geigy avait organisé une journée « portes ouvertes » permettant à chacun de parcourir la vaste usine valaisanne. Durant les deux premières heures de la journée plus de 5.000 personnes s'étaient déjà présentées à l'entrée de la firme. Le chiffre des visiteurs devait dépasser tous les espoirs puisqu'en fin d'après-midi leur nombre approchait des 14.000 soit 13.850 selon les chiffres communiqués par l'usine en début de soirée. Chacun a pu visiter les divers centres de fabrication, poser les questions les plus impertinentes, bavarder avec les employés ou ouvriers, suivre leur travail sur des écrans-vidéo. Chacun avait également la pos-

sibilité de se restaurer à volonté tout au long de cette journée. Notons qu'un train spécial était venu de Bâle à cette occasion emportant plus de 3.000 personnes vers le Valais. Cette journée fut agrémentée de jeux, de concerts et de manifestations diverses. Elle fut couronnée par une grande fête organisée en l'honneur des 2.500 personnes occupées actuellement à Ciba-Geigy Monthei.

(A.T.S.)

Médaille d'argent à New-York pour un cinéaste romand

Le film de l'Union valaisanne du tourisme « Valais — 4 saisons » réalisé par le cinéaste genevois André Blanchoud, vient d'obtenir à New-York la médaille d'argent au festival international du film et de la TV, catégorie tourisme.

Rappelons que le film « Valais-hiver », du même cinéaste, a déjà obtenu une médaille d'or, trois médailles d'argent, une médaille de bronze, et le premier prix du public en Italie.

(A.T.S.)

Décès de l'écrivain valaisan Corinna Bille

L'écrivain valaisan bien connu, Corinna Bille, est décédée à l'hôpital de Sierre, à l'âge de 67 ans. Fatiguée depuis quelque temps, elle avait néanmoins entrepris dernièrement un long voyage en Russie avec son mari, l'écrivain Maurice Chappaz, disant : « Si je n'y vais, je le regretterai ».

Corinna Bille naquit à Sierre. Elle était la fille du peintre Edmond Bille, et la sœur du photographe-animalier René-Pierre Bille et d'André Bille. Elle passa toute son enfance entre Sierre et le val d'Anniviers, où ses parents se rendaient chaque été. Elle étudia à Sierre,

puis vécut quelques années à Paris avant de revenir s'installer en Valais, où elle épousa, en secondes noces, Maurice Chappaz. De cette union naquirent trois enfants. La famille vécut de longues années à Veyras, et ce n'est que récemment que Corinna Bille et son mari s'établirent à Chabres, dans le val de Bagnes.

Parlant d'elle, René-Pierre Bille dit : « si loin que je pousse mes souvenirs, je revois ma sœur écrire, presqu'en cachette, et se raconter des histoires à elle-même. Je me souviens surtout de la façon dont elle écrivit « Theoda », son premier roman. Elle était malade des poumons, à Chandolin. Je la revois comme si c'était hier, étendue sur un lit au balcon, emmitouflée. Elle restait des heures parfaitement immobile, à rêver. Elle était comme une chrysalide dans son cocon. Le soir venu, elle faisait parler ma mère de ses souvenirs de petite paysanne, sans prendre de notes. Elle enregistrait tout et mûrissait Theoda. Elle lisait aussi beaucoup, se passionnant pour Edgar Poe que, moi, je trouvais loufoque. Elle avait une faculté d'émerveillement étonnante et une vision féérique, naïve même, du monde. Elle nous a fait revivre ses émotions à travers ses livres qui sentent la sève, l'écorce et la pierre. C'est pour préserver cet univers à elle, cet univers poétique, qu'elle n'a jamais voulu ni téléphone, ni télévision, et qu'elle préférait vivre à l'écart des grands bouleversements sociaux. Le milieu dans lequel nous avons vécu a été prédominant. Notre père recevait à la maison des écrivains comme Romain Rolland, Panait Istrati ou Rilke ».

Corinna Bille débute dans le métier d'écrivain avec des poèmes et quelques romans, dont

« Theoda » (1944) « Le sabot de Vénus » (1952) et « Les invités de Moscou » (1977). Mais son talent s'est surtout manifesté dans la nouvelle, comme « Douleurs paysannes » (1953), « L'enfant aveugle » (1954) ou « La fraise noire » (1967). Elle obtint la bourse Goncourt de la nouvelle pour la « La demoiselle sauvage ». (A.T.S.)

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Un Vaudois, premier jeune tireur de Suisse en 1979

Les résultats des candidats à la « montre d'or » de la société suisse des carabiniers n'ont pas encore été remis au complet, mais le Vaudois François Lachat, vingt ans, de Château d'Oex, a toutes les chances d'être le lauréat. Il a tous les atouts en mains pour devenir cette année le meilleur jeune tireur de Suisse. Il a obtenu 104 points au tir obligatoire et au tir principal au cours de jeunes tireurs, 60 points au concours à eux réservé et 68 points au tir fédéral en campagne : au total, 336 points que personne, jusque là, n'avait pu recueillir, révèle la gazette des carabiniers suisses.

(A.T.S.)

Sauvetage des vieux fours à pain vaudois

Après une longue période d'abandon et de destruction, les anciens fours banals sortent de l'oubli. Depuis quelques années, on signale maintes restaurations dans le pays de Vaud, sous l'impulsion notamment, de l'historien Pierre Delacretaz, dont le travail s'étend peu à peu à toute la Romandie. Parmi les anciens fours communaux, chauffés au bois et utilisés de nouveau pour la cuisson du

pain et des gâteaux traditionnels de la campagne vaudoise, celui de Renges-Ecublens, par exemple, a été classé monument historique.

La Fondation « Pré-Vert » du signal de Bougy, au-dessus d'Aubonne, a intégré à sa ferme un four à pain sauvé de la démolition à Vaulion. M. Pierre Delacretaz a parlé du renouveau des vieux fours à pain et a présenté le film « les vieux fours à pain » de M. Samuel Monachon.

(A.T.S.)

Théâtre du Jorat Une « première » musicale

Pour la première fois depuis sa création au début du siècle, le théâtre du Jorat, à Mezières (Vaud), a entrepris de réaliser un disque rassemblant une vingtaine des meilleurs chœurs composés pour accompagner les œuvres jouées dans la « Grange sublime ».

Placé sous la direction de Robert Mermoud, le chœur du théâtre du Jorat a enregistré, dans le courant de septembre, des chants tirés d'Henriette, Aliénor, Le roi David (chœur traduit en plus de vingt langues), La servante d'Evolène, Le silence de la terre, Le buisson ardent, La grange aux Roud et Le chevalier de Grandson. Il était accompagné de solistes, ainsi que de musiciens appartenant, pour la plupart à l'orchestre de chambre de Lausanne.

(A.T.S.)

Des rivières romandes en mauvaise santé

La santé du Léman a fait l'objet d'un récent rapport de la commission internationale pour la protection des eaux du lac contre la pollution. Mais les experts ont aussi examiné les principaux cours d'eau qui alimentent le Léman. Les remarques faites

par le laboratoire de limnogéologie de l'université de Genève, sur la base d'échantillons prélevés en période de basses eaux, montrent que des rivières restent en mauvaise santé. Par rapport à l'échantillonnage de 1977, les contaminations par le mercure, le cadmium et le zinc se sont accentuées, mais l'argent montre, un fléchissement et les teneurs moyennes et maximales des autres métaux ont peu varié.

La Venoge se caractérise par une pollution polymétallique en aval de Cossonay, tout particulièrement à la hauteur de l'usine d'incinération de Penthaz. Un bras de la Venoge, longeant la zone industrielle de Vimoutiers, mériterait une étude plus poussée, car une teneur en cadmium élevée y a été constatée. Plus en aval, les zones urbaines de Bussigny et d'Echandens apportent leur complément de pollution. Concernant la Chamberonne, le laboratoire a remarqué que la contamination de ce cours d'eau par l'argent est très nette.

Pour l'Aubonne, les points en aval de Bière et de Saubraz montrent des teneurs en métaux élevées, particulièrement à Saubraz, où l'on note des concentrations de cadmium, de plomb et de zinc, ainsi que de matières organiques. A la hauteur de la Vaux, entre Aubonne et Allaman, le laboratoire a constaté une nouvelle augmentation en mercure et en cadmium. Quant à la Versoix, les sédiments du ru drainant les rejets de la station de Divonne présentent de fortes concentrations en métaux lourds et en matières organiques. Plus en aval, entre la Batie et Richelien, l'augmentation des teneurs en mercure, cadmium, plomb et zinc retient aussi l'attention.

A Genève, l'Arve se caractérise

de nouveau par une répartition presque uniforme du cadmium dans les sédiments, mais à un taux plus faible que celui de l'année précédente. Cette uniformité suggère, une origine assez lointaine, dont l'effet se diluerait et s'homogénéiserait le long du cours. En ce qui concerne l'Aire, les teneurs trouvées confirment les résultats de 1977 : le mercure est toujours à un taux anormal en aval de St.-Julien et le cadmium y est aussi très élevé. A la hauteur de la station d'épuration de Confignon, une nouvelle augmentation des polluants se remarque, avec une concentration de cuivre. (A.T.S.)

canton de zurich

La « Neue Zuercher Zeitung » et « die Zeit » lauréats du prix Erasme

Le prix Erasme, d'un montant de 100.000 florins, créé en 1958 par le prince Bernhard des Pays-Bas pour récompenser une contribution exceptionnelle à la culture européenne, a été décerné conjointement cette année au journal suisse « Neue Zuercher Zeitung » et à l'hebdomadaire ouest-allemand « die Zeit ».

Le prix a été remis par le prince lors d'une cérémonie au palais royal, d'Amsterdam.

Le quotidien suisse a été choisi en raison de « son indépendance et sa haute qualité journalistique » constatées depuis deux siècles. Elles en ont fait un « phare » dans la formation de l'opinion publique en Europe.

La reine Juliana et plusieurs membres de la famille royale ont également assisté à la cérémonie.

(A.T.S.)